

Août 2016

La Région est récompensée pour son site Internet « facile à lire et à comprendre »



La Région Île-de-France a reçu en février une récompense pour ses transcriptions en « facile à lire et à comprendre ».

Des professionnels de la communication lui ont attribué un Top Com d'or pour son site <http://facile-a-lire.iledefrance.fr/> .

Les textes en « facile à lire et à comprendre » sont écrits avec des personnes en situation de handicap mental.

Ces textes sont composés :

- De phrases courtes,
- De mots simples.

Et ils sont accompagnés de photos qui aident à comprendre.

Le « facile à lire et à comprendre » est utile aux :

- Personnes handicapées mentales,
- Étrangers,
- Enfants...

La Région publie des transcriptions en « facile à lire et à comprendre » depuis plus d'un an.

Ces transcriptions sont réalisées avec des travailleurs handicapés de 2 établissements et services d'aide par le travail d'Avenir APEI :

- La Roseraie à Carrières-sur-Seine (78),
- Les Courlis à Chatou (78).

La Région compte sur le « facile à lire et à comprendre » pour que ses informations soient accessibles aux personnes handicapées mentales.

Elle est la première collectivité territoriale française à communiquer en « facile à lire ».

Les collectivités territoriales sont :

- Les Régions,
- Les Départements,
- Les Villes...

Les transcriptions en « facile à lire et à comprendre » se développent :

- Dans les services publics (Pôle emploi...),



- Dans les lieux touristiques (Maison de Victor Hugo à Paris (lien: http://www.maisonsvictorhugo.paris.fr/sites/victorhugo/files/page_simple/dc Château de Malmaison...),
- Dans les entreprises de transports (RATP...).

Le Top Com d'or a été remis à Pierre Deniziot.

Pierre Deniziot est conseiller en matière de handicap auprès de Valérie Pécresse, la présidente de la Région Île-de-France.

Voir l'article original (lien: <https://www.iledefrance.fr/fil-actus-region/accessibilite-region-recompensee-sa-communication-facile-lire-comprendre>).

Le texte que vous venez de lire est une transcription validée par Sarah Gaudin, Victoria Lardet, Margaux Vincent et Richard Escat (ESAT La Roseraie et Les Courlis d'Avenir APEI).

Photos réalisées pour la Région Île-de-France.